

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 28 MARS 2024
PARIS OU DISTANCIEL



DROIT DE LA CONSOMMATION

Maîtrisez toute l'actualité légale, jurisprudentielle
et les nouvelles pratiques 2024



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation



Éligible au plan de développement des compétences

www.efe.fr



Johanne COUTIER

Directeur Adjoint
Département Droit des Affaires
Fiscalité - Banque - Assurance

ÉDITO ”

Entre la nouvelle directive sur la sécurité des produits, les nouvelles pratiques en matière de contrats mixtes, de garanties de conformité, de résiliation « 3 clics », le nouveau cadre pour les actions de groupe, la loyauté de l'information donnée sur les applications de notation, la nouvelle action de groupe, la nouvelle recommandation en matière de clauses abusives sur les plateformes, la loi Influenceurs ou encore les nouvelles priorités à la suite du bilan de la DGCCRF, il est indispensable de maîtriser toute l'actualité du droit de la consommation.

À cet effet, nous réunissons Professeurs, Avocats renommés en la matière ainsi que la DGCCRF, afin de maîtriser toutes les nouveautés légales, jurisprudentielles et les nouvelles pratiques du droit de la consommation le 28 mars 2024 à Paris et en distanciel.

POUR QUI ?

- Directeurs, responsables juridiques et leurs collaborateurs
- Juristes d'entreprise
- Directeurs et responsables commerciaux
- Directeurs et responsables des achats, des ventes
- Directeurs et responsables du développement
- Directeurs et responsables marketing
- Avocats, conseils

POURQUOI ?

- Nouvelle directive sur la sécurité des produits, nouvelle action de groupe, nouvelle recommandation en matière de clauses abusives sur les plateformes, nouvelle loi influenceurs, DSA et DMA : intégrez les conséquences des nouveaux textes
- Faites le point sur toutes les nouvelles pratiques, notamment en matière de garantie de conformité, de résiliation « 3 clics », de loyauté de l'information donnée sur les applications de notation
- Délais de garanties, qualification des contrats mixtes, commerce électronique... : intégrez toute la jurisprudence 2023/2024
- Faites le point sur les nouvelles priorités suivant le bilan d'activité de la DGCCRF

COMMENT ?

- Les exposés de présentation sont traités par **des spécialistes du droit de la consommation** et intègrent les dernières jurisprudences et les nouvelles pratiques apparues au jour de la conférence
- **Des échanges entre les formateurs et les participants** sont prévus à l'issue de chaque exposé
- **Une documentation détaillée**, contenant les exposés des formateurs, vous sera remise au début de la conférence pour un meilleur suivi des débats

CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL



Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée envoyée avant ou distribuée au moment de la conférence
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts suivies par des sessions de questions / réponses

Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.



Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distanciel grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la conférence
- d'une connectivité constante du participant avec les intervenants et participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.



LES ACQUIS

- Faire le point sur toutes les réformes qui impactent le droit de la consommation et les nouvelles décisions de jurisprudence
- Intégrer les nouvelles pratiques en droit de la consommation et bénéficier du point de vue de la DGCCRF

Les acquis de cette conférence ne seront pas évalués

JEUDI 28 MARS 2024

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD

Professeur agrégé des facultés de droit
Co-directrice de la Chaire Droit de la consommation
CY Cergy Paris Université
UNIVERSITÉ PARIS-NANTERRE

8h45 Accueil des participants

9h00 Faites le point sur les récentes jurisprudences clés en droit français et européen de la consommation

- Les décisions de la chambre mixte sur les délais de garantie : quels enjeux ?
- Les arrêts de la Cour de cassation sur les contrats mixtes : quelles conséquences pour la vente directe ?
- La jurisprudence récente de la CJUE sur le commerce électronique : quel impact pour le droit français ?
- Les récentes décisions sur les clauses abusives en matière de prêts : quels enjeux financiers pour les établissements bancaires ?

Natacha SAUPHANOR-BROUILLAUD

10h00 Faites le point sur le bilan d'activité de la DGCCRF

- Quelles nouvelles priorités à la suite du bilan de la DGCCRF ?
- Quelle politique en matière de sanctions ?
- « Name and shame » : quelle pratique en matière de communication des sanctions ?

Sophie BOURDILLON

Cheffe du bureau de programmation des enquêtes
Chef du bureau 3A

DGCCRF

Martin HUGUENY

Chef Adjoint du bureau du soutien juridique

DGCCRF

11h00 Café-Networking

11h15 La nouvelle action de groupe : anticipez les risques

- Des actions de groupe à venir plus nombreuses et plus risquées
- De nombreux problèmes d'application à venir

Joseph VOGEL

Sylvain CORVOL

Avocats Associés

VOGEL & VOGEL

12h15 Loyauté de l'information donnée au consommateur au travers des applications de notation

- Vérité et objectivité de l'information donnée par des applications nutritionnelles, cosmétiques : le consommateur est-il informé loyalement ?
- Pratiques commerciales déloyales et trompeuses : information du consommateur, application de notation

Jean-Christophe GRALL

Avocat Associé

Nadège POLLAK

Avocat à la Cour

GRALL & ASSOCIÉS

13h00 Déjeuner

14h30 Contrats de services : quelles nouvelles difficultés pratiques ?

- Qualification des contrats « mixtes » : quelles problématiques en pratique ?
- Résiliation « en 3 clics » : quel nouveau cadre ? Quels changements en pratique ?
- Contrats de téléphonie et internet : quelles nouvelles pratiques trompeuses et abusives ?
- Quelle garantie de conformité pour les contenus et services numériques ?

Malka MARCINKOWSKI

Avocat Associé

Ophélie SOMMÉ

Avocat à la Cour

UGGC AVOCATS

15h30 Contrats en matière de produits : quelles nouveautés ?

- Anticipez les conséquences du nouveau règlement européen sur la sécurité générale des produits
- Quelles nouvelles garanties ?
- Quel nouveau cadre en matière de vices cachés ?
- Indice de durabilité : quelles nouvelles obligations à la charge des producteurs ?

Omblin ANCELIN

Avocat Associé

Florent BARBU

Avocat à la Cour

SIMMONS & SIMMONS

16h30 Café-Networking

16h45 Plateformes : quelle nouvelle protection des consommateurs ?

- Quelles conséquences de la nouvelle recommandation en matière de clauses abusives sur les plateformes ?
- Quel impact de la DSA et DMA ?
- Loi Influenceurs : quel encadrement des pratiques des influenceurs ?
- Dark patterns : quel nouveau cadre ?
- Dropshipping : quel cadre légal ?

Magali JALADE

Directrice des affaires publiques et juridiques

ARPP (AUTORITÉ DE RÉGULATION PROFESSIONNELLE DE LA PUBLICITÉ)

Geoffroy BRUNAU

Professeur

UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE - ARDENNE

17h45 Clôture de la conférence



EFE est une marque du groupe

ABILWAYS

**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site www.efe.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

Jeudi 28 mars 2024

Paris ou à distance

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
serviceclient@abilways.com - www.efe.fr
Tél. : 01 85 53 27 11

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Johanne Coutier

Tél. : 06 62 77 35 06 • jcoutier@efe.fr

PARTICIPATION (TVA 20 %)

1 jour : 1 095 € HT

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.

Vous recevez cette information de la part de EFE (Groupe ABILWAYS).
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part du groupe ABILWAYS :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

**les acteurs de
la compétence**

Membre de la Fédération
Les acteurs de la Compétence

